

Hausse des cas Covid-19

FAUT-IL RENDRE LA VACCINATION OBLIGATOIRE ?

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7037 - JEUDI 8 JUILLET 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Tizi Ouzou

Le crime et le délit toujours omniprésents

Page 5

NOUVEAU GOUVERNEMENT

RETOUR DE LAMAMRA, DÉPART DE ZEGHMATI

Les noms des membres du gouvernement dirigé par Aymen Benabderrahmane ont été officiellement dévoilés hier, une semaine après la nomination et l'installation officielle du nouveau Premier ministre. Ce dernier est reconduit au poste de ministre des Finances, en même temps qu'il est chargé de conduire toute l'équipe gouvernementale. C'est une première, une double nomination qui confirme la mission de redressement économique du pays qui est désormais à la charge de l'exécutif, en ces temps de crise financière et sanitaire.

Page 3



INTOXICATION SUR UNE PLAGE DE TÉNÈS

Une forte concentration en chlore à l'origine de l'incident

Page 2

COVID-19 EN ALGÉRIE

Le télétravail a le vent en poupe

Page 4

ACHAT D'UN BILLET D'AVION VERS L'ALGÉRIE

Une mission impossible ?

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

INTOXICATION SUR UNE PLAGE DE TÉNÈS

Une forte concentration en chlore désinfectant à l'origine de l'incident

LE MINISTÈRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a révélé que les analyses menées sur des prélèvements d'échantillons d'eau de mer d'une plage de la commune de Ténès (wilaya de Chlef) suite à l'intoxication et aux malaises ressentis par des estivants ont prouvé sa concentration en chlore désinfectant, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

«Sur la base des résultats des enquêtes biologiques menées suite aux cas d'intoxication enregistrés sur une plage de la commune de Ténès, relevant territorialement de la wilaya de Chlef, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire informe l'opinion publique que les résultats des analyses menées sur des prélèvements d'échantillons d'eau de mer de cette plage ont prouvé sa concentration en chlore désinfectant, due à l'utilisation intensive de cette substance par les services de la commune dans le cadre du traitement des eaux de Oued Boufssoussa qui déverse dans la mer, dans le cadre de l'entretien de l'environnement et de la prévention contre les maladies à transmission hydrique».

Le ministère a rappelé que toutes les victimes se sont rétablies, soulignant que les autorités locales ont pris toutes les mesures préventives pour s'assurer de la salubrité des eaux et garantir la sécurité des estivants, avant l'ouverture imminente de la plage, ajoute-t-on de même source.

Dimanche dernier, 193 estivants ont été victimes de malaises sur une plage de Ténès présentant entre autres symptômes une forte toux, une rougeur des yeux et des difficultés respiratoires, ce qui a nécessité leur évacuation à l'hôpital.

Le responsable de la prévention à la Direction locale de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya de Chlef, a affirmé que toutes les victimes ont quitté l'hôpital à l'exception de 7 qui ont passé la nuit et sont rentrés chez eux lundi matin après avoir reçu les soins nécessaires.

M. D.

PROTECTION CIVILE À BÉJAÏA

Mise en service d'une unité secondaire

Une unité secondaire de la Protection civile a été inaugurée par le wali dans la commune de Chemini, à l'occasion du 5ème anniversaire de l'indépendance. «Cette structure est équipée de tous les moyens nécessaires devant permettre aux sapeurs-pompiers d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions», a-t-on indiqué. Et d'ajouter : «la réalisation de cette unité s'inscrit dans le cadre du renforcement et de l'extension de l'activité opérationnelle des services de la protection civile». «Elle est d'une grande utilité pour lutter efficacement contre les feux de forêt», a-t-on souligné. Ce nouvel établissement est équipé de tous les moyens humains ainsi que tous les équipements nécessaires aux opérations d'intervention et de sauvetage ont été mis en place. A l'occasion, il a été rappelé les missions conférées à ces postes avancés et leur importance pour le renforcement du dispositif sécuritaire et de désenclavement, ainsi que d'intervention rapide.

N.Bensalem

HAUSSE DES CAS COVID-19 ET RELÂCHEMENT DES GESTES BARRIÈRE

Faut-il rendre la vaccination obligatoire ?

Alors que l'épidémie connaît une tendance haussière depuis quelques semaines, la campagne de vaccination stagne face à une réticence de la part des Algériens. Une situation qui suscite l'inquiétude des spécialistes, lesquels parlent d'une troisième vague. Faut-il obliger les Algériens à se faire vacciner, notamment pour accéder aux



C'est ce qu'a proposé le Pr Kamel Djenouhat, président de la Société algérienne d'immunologie et chef de service à l'hôpital de Rouiba. Intervenant hier sur les ondes de la radio régionale de Sétif, le spécialiste a, une fois encore, martelé l'importance de se faire vacciner et propose l'idée d'une vaccination obligatoire contre la Covid-19 pour accéder aux lieux publics fermés, comme les marchés couverts, les supermarchés, les stades, les piscines, les salles de spectacles. Le Pr Djenouhat pointe du doigt les salles des fêtes qui sont, selon lui, des foyers de contamination par excellence. Il rappelle que «ce sont surtout les femmes qui constituent la majorité des contaminations, soit lors des fêtes de mariage ou encore lors des veillées funèbres». Depuis plusieurs semaines, le nombre de cas de contamination ne cesse d'augmenter et risque de franchir la barre des 500 cas quotidiens. Pour le Pr Djenouhat, il est fort possible que le variant indien soit à l'origine du nombre élevé des cas de contamination en Algérie. L'interlocuteur, qui ne cache pas son inquiétude quant à la situation épidémiologique du pays, laquelle, selon lui, est «très préoccupante» au vu des derniers chiffres des contaminations qu'il juge être «loin de la réalité». «Les contaminations sont deux à trois fois supérieures car les autorités ne prennent en considération que les cas positifs révélés par les tests PCR, alors qu'un très grand nombre de personnes ne font pas ce test à cause de son prix», a-t-il indiqué. Le Pr Djenouhat, qui appelle les citoyens à se faire vacciner, estime que «l'Algérie n'est pas dans une phase dangereuse, mais la situation épidémiologique est préoccupante». Il dénonce par la même occasion la propagande menée par certains lobbies contre des vaccins acquis par l'Algérie et qui seraient porteurs de matières magnétiques. «C'est de la propagande, de la désinformation. Il faut se faire vacciner, on n'a pas les moyens de choisir le vaccin. Cet effet de magnétisme est dû à des facteurs physiques qui sont à l'étude», insiste le membre du comité scientifique qui rappelle que 4 à 5% des personnes non vaccinées et qui ont été contaminées peuvent être infectées par la souche mutée, mais avec des symptômes bénins. Le Pr Djenouhat explique que l'Algérie connaît actuellement la seconde moitié de la troisième vague, qui a débuté à la mi-avril. Il indique que nous n'avons pas encore atteint le pic, soulignant que les indicateurs montrent qu'il est très possible que la souche indienne Delta, qui se propage rapidement, soit la cause du nombre en hausse des infections. L'intervenant tient à faire savoir que la majorité des hôpitaux ont besoin d'oxygène, ce qui signifie que le seuil de l'immunité collective est passé à 85%.

Lynda Louifi

585 NOUVEAUX CAS, 409 GUÉRISONS ET 11 DÉCÈS CES DERNIÈRES 24 HEURES

585 NOUVEAUX cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 409 guérisons et 11 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 143 032, celui des décès à 3 786 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint les 99 510 cas. Par ailleurs, 29 patients sont actuellement en soins intensifs. En outre, 17 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 15 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 19 wilayas ont connu plus de 10 cas, ajoute la même source. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

Détérioration de la situation épidémiologique à Médéa

DANS UN APPEL pathétique lancé à travers les réseaux sociaux, le corps médical de l'EPHP de Ksar El Boukhari a attiré l'attention de la population sur la dégradation de la situation, et ce, après avoir constaté une importante hausse du nombre de contaminations au cours de ces derniers jours.

«Nous sommes en train de subir la 3è vague, nous sommes en train de revenir à la situation vécue durant les premiers jours de la crise sanitaire avec une hausse importante du nombre de contaminations. Les équipes médicales et de soins commencent à être épuisées par l'arrivée de plus en plus de malades atteints du covid-19».

Pour les praticiens, les conditions de travail sont devenues difficiles pour le service anti-covid où le travail se fait sous beaucoup de pression, après une période d'accalmie qui a duré quelques mois. Il est demandé aux citoyens de respecter impérativement les mesures barrières qui sont les moyens de salut contre les contaminations. «Nous sommes tous responsables et nous devons lutter ensemble contre la propagation du virus, en s'astreignant aux recommandations édictées, notamment le port de la bavette, la distanciation sociale et l'utilisation des liquides hydro-alcooliques, tout en évitant les lieux de rassemblement».

Dans son message, l'appel invite la population à aller se faire vacciner pour se protéger contre le virus qui ne cesse de faire des victimes. Car, le nombre de contaminations a beaucoup augmenté ces derniers jours, exigeant des responsables de l'établissement hospitalier d'ouvrir d'autres services pour recevoir les nouveaux cas atteints du virus Corona. Mais la difficulté réside dans le manque de lits dont le nombre est limité pour accueillir de plus en plus de malades.

Dans ce contexte alarmant, les services de la wilaya, à travers la commission chargée de la coordination, a lancé, mardi, en collaboration avec les services de prévention du secteur de la santé en charge de la prévention contre la propagation du virus corona, une campagne de désinfection qui a ciblé les espaces, places, rues et édifices publics.

Nabil B.

NOUVEAU GOUVERNEMENT

RETOUR DE LAMAMRA, DÉPART DE ZEGHMATI

Les noms des membres du gouvernement dirigé par Aymen Benabderrahmane ont été officiellement dévoilés hier, une semaine après la nomination et l'installation officielle du nouveau Premier ministre. Ce dernier est reconduit au poste de ministre des Finances, en même temps qu'il est chargé de conduire toute l'équipe gouvernementale. C'est une première, une double nomination qui confirme la mission de redressement économique du pays qui est désormais à la charge de l'exécutif, en ces temps de crise financière et sanitaire.



Autre surprise, et non des moindres, le retour de Ramtane Lamamra. Un grand nom de la diplomatie algérienne, à la maîtrise parfaite des relations internationales et de la géopolitique. Il reprend le portefeuille des Affaires étrangères et de la communauté algérienne à l'étranger qu'il a déjà occupé plusieurs fois. Lamamra est un haut fonctionnaire de l'Union africaine et des Nations Unies. Quoi que son nom soit intimement lié à la période de Bouteflika, l'homme jouit d'un grand respect aux deux niveaux, national et international.

Pour ce diplomate, il est aussi à rappeler qu'il a été pressenti au poste de Premier ministre plusieurs fois. Dans le nouveau gouvernement, composé de 33 ministres, on ne retrouve pas celui de Belkacem Zeghmati. Il a été simplement éjecté comme pour répondre à une revendication populaire de l'écarter, voire même lui demander des comptes, suite à sa mauvaise gestion du dossier du Hirak. Ce n'est donc, en quelque sorte, sans surprise que cet ancien ministre de la Justice perde son portefeuille pour être remplacé par Abderrachid Tebbi.

En revanche, d'autres noms sont maintenus, en gardant les mêmes portefeuilles. Il s'agit du ministre de l'Intérieur, Kamel Beldjoud, celui de l'Energie, Mohamed Arkab, le ministre de la Communication, Ammar Belhimer, sans qu'il ne soit précisé s'il assure aussi l'autre mission de porte-parole du gouvernement. Autres noms à citer, entre autres, celui du ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, le ministre de l'Agriculture, Abdelhamid Hamdani, Kamel Rezig au Commerce, Kamel Nasri à la tête du département des Travaux publics et Yacine Ouali, ministre des Startups.

Au département de la Poste et des Télécommunications, c'est un nom bien connu dans le secteur qui vient d'être désigné à sa tête. Il s'agit de Karim Bibi Triki, jusque-là P-DG du Groupe Algérie Télécom.

Pour les femmes, on retrouve Kaouther Krikou à la Solidarité nationale et Basma Azouar au même poste de ministre chargée des relations avec le parlement. A côté d'elles, une autre femme, une avocate, docteur en droit, militante du FLN depuis son jeune âge, étant fille d'un cadre du FLN. Il s'agit de Samia Moualfi qui se voit confier le poste de ministre de l'Environnement. Il y a quelques jours, on parlait d'elle comme future présidente de l'APN. Durant une certaine période, Mme Moualfi était très proche de l'équipe de Benflis.

Autre remarque à faire au sujet du nouvel exécutif, la nomination de seulement deux ministres RND : Wafa Chaâlal au ministère de la Culture et des Arts et Abderrezak Sebgag au poste de ministre de la Jeunesse et des Sports. Une déception pour le RND qui s'attendait à plus de portefeuilles.

Pour ce qui est des autres nouveaux ministres, on citera, entre autres, Abdelhamid Belabed à la tête du secteur de l'Education nationale, Ahmed Zeghdar au poste de ministre de l'Industrie et Hicham Sofiane Salawatchi au ministère de la Pêche et des productions halieutiques.

Sonia Djouher

Les faits saillants

QUE FAUT-IL retenir de l'annonce hier par la Présidence de la République du nouveau gouvernement? Alors qu'elle était prévue avant-hier, l'annonce ne comporte que peu de surprises, ne chamboule guère les équilibres et maintient les grandes tendances. Souci de stabilité ou recherche d'efficacité, ce cabinet dévoile cependant une nette volonté de dépasser la crise politique, sociale et économique actuelle.

A première vue, cinq points importants se dégagent d'emblée de ce gouvernement qu'on voulait new-look. D'abord, le Premier ministre Aymen Benabderrahmane cumule aussi le poste de ministre des Finances, ce qui est déjà une première dans la tradition gouvernementale algérienne. Selon des sources, ce cumul sera de courte durée, au moins deux à trois mois, jusqu'à la nomination d'un nouveau ministre, en raison des chantiers déjà avancés comme la loi de Finances complémentaire 2021 et des projets de réforme lancés par le Premier ministre.

Ensuite, il faudra retenir le maintien par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune de son poste de ministre de la Défense, alors que certains s'attendaient à une nomination d'un vice-ministre dans ce secteur. Néanmoins, le fait saillant dans la formation de ce gouvernement est le retour surprise de Ramtane Lamamra au poste de ministre des Affaires étrangères et de la Communauté algérienne à l'étranger.

Le diplomate avait été pressenti plusieurs fois au poste de Premier Ministre, voire même de candidat à la magistrature suprême.

Pour rappel, le dernier poste de Lamamra en 2019 aura été de courte durée, une vingtaine de jours, un record. Il fut nommé vice-premier ministre dans le gouvernement de Bedoui et ministre des Affaires étrangères.

Sa nomination est intervenu en plein hirak, au troisième vendredi de manifestations populaires (le 13 mars), au moment ou des millions d'Algériens exigeaient l'annulation du cinquième mandat de Abdelaziz Bouteflika. La mission de Lamamra à l'époque était d'expliquer aux principaux partenaires étrangers le pourquoi d'une période de transition d'un an que Bouteflika avait dévoilé. En quelques jours, Lamamra a accompli à l'étranger une tournée au pas de charge, plaidant surtout pour la tenue d'une «conférence nationale», chargée des réformes institutionnelles et une révision constitutionnelle. Il sera limogée juste après la démission de Bouteflika un 2 avril 2019.

L'autre fait à noter est le limogeage de Belkacem Zeghmati, désormais ex ministre de la Justice. L'homme était contesté à plusieurs reprises pour sa gestion des affaires des détenus du hirak, ainsi que pour les procès à tour de bras à l'encontre de manifestants ou de journalistes. Etonnamment, Zeghmati savait qu'il allait partir depuis plusieurs semaines, voire l'an dernier au premier remaniement de juin 2020. Mais, cela n'a pas eu lieu pour différentes raisons. Il vient enfin d'être remplacé par un certain Abdelrachid Tebbi.

D'autre part, il faut souligner que le cercle restreint formé des proches de Tebboune n'a pas été touché, comme le ministre de l'Intérieur Kamel Beldjoud et celui de l'Habitat Mohamed Tarek Belabidi.

Plusieurs d'autres ministres sont maintenus parmi lesquels, Kamel Rezig (Commerce), Abderrahmane Benbouzid (Santé), Lotfi Benbahmed (Industrie pharmaceutique), Ammar Belhimer (Communication), Mohamed Arkab (Énergie et mines), Kaouther Krikou (Solidarité), ainsi que des ministres délégués. Sur un autre registre, il faut retenir que les partis politiques sortis vainqueurs des législatives anticipées du 12 juin dernier n'ont pas été servis. Juste quelques départements symboliques sans grande portée économique ou sociale. Le FLN qui revendiquait une belle brochette de ministres a été finalement rabroué, se contentant de miettes.

Il est bien clair que cet exécutif ne sera point partisan ou politique, mais plutôt technocratique, engagé dans un processus délicat de réformes et de révisions déchirantes dans plusieurs domaines. Subissant les contrecoups socio-économiques de la crise sanitaire et des menaces sécuritaires régionales et géostratégiques, qui s'amplifient davantage, le pays se trouve également confronté à d'autres défis majeurs, comme l'inflation, le chômage endémique, la baisse du pouvoir d'achat des ménages, la dépréciation de la monnaie nationale, le ralentissement de la croissance, insuffisance dans les investissements étrangers directs. D'autres crises se sont grevées dans cette conjoncture, comme le stress hydrique et ses effets sociaux, ainsi que les tensions sociales (grèves à répétition des travailleurs de l'éducation, de la santé ou des Collectivités locales).

Mohamed Kouini

LE PROFESSEUR CHELGHOUM :

«80% des barrages en Algérie sont totalement envasés»

LA MAJORITÉ des barrages en Algérie est envasée accentuant le stress hydrique que connait le pays a fait savoir, le Professeur Abdelkrim Chelghoum, directeur de recherche à l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumédiène (USTHB), et président du Club des risques majeurs.

«Il y a à peu près 50 barrages en exploitation et mis à part le barrage de Beni Haroune (dans la wilaya de Mila, ndlr), les autres sont à moins de 10 %, notamment ceux de Taksebt (Tizi-Ouzou), Bouira et de Tipaza qui sont pratiquement à 0 %. Totalement envasés», a affirmé M. Chelghoum qui s'exprimait sur les ondes de la radio nationale.

«Le problème posé dans la construction de ces ouvrages, c'est l'absence totale d'études et d'aménagement des berges, des bassins et sous-bassins versants», a-t-il déploré, en indiquant que c'est bien de construise ces ouvrages, mais «le problème de fond qui se pose, est comment aménager à l'amont tout l'environnement d'un barrage.»

«Et là, on s'aperçoit que 80 % des barrages réalisés en Algérie sont totalement envasés», a-t-il relevé, en estimant qu'»ils ne servent pratiquement à rien». Parce que, a-t-il expliqué, «la capacité des 50 barrages en exploitation, programmée et planifiée, est de 5 milliards de mètres cubes et là, on n'a même pas quelques millions m3», a noté Pr Chelghoum, qui a ajouté que «c'est pour cela qu'on vit actuellement le stress hydrique».

Selon lui, la solution est «comment anticiper les effets de cette sécheresse». Cela consiste, a-t-il expliqué, en la gestion des ressources en eau superficielles et souterraines.

«Malheureusement, ces deux dernières décennies, il y a eu des investissements colossaux dans la construction des barrages hydrauliques, des stations de dessalement (d'eau de mer) et des stations d'épuration», a-t-il rappelé, en estimant que ce sont les trois volets sur lesquels, les pouvoirs publics peuvent jouer pour gérer ce déficit en eau potable.

A ce propos, il faut rappeler que le ministère des Ressources en eau a lancé récemment plusieurs opérations de dévasement des barrages à travers l'ensemble du territoire national, l'objectif étant de parvenir à une exploitation optimale des capacités de remplissage de ces infrastructures.

Selon lui, l'Algérie est un pays aride, semi-aride et sub-humide. «Nous avons quatre étages bio-climatiques. L'Algérie, c'est 238 millions d'hectares dont 200 millions d'hectares de désert et on vit actuellement sur 38 millions d'hectares», a-t-il indiqué, en rappelant le dernier rapport du GIEC, qui place l'Algérie comme un point focal à l'avenir en matière de gros risques de changements climatiques. «C'est là où il faut insister pour bien gérer ces changements climatiques dans notre pays», a-t-il dit.

Evoquant la stratégie des pouvoirs publics d'atteindre 50% de l'eau potable provenant dans les prochaines années du dessalement d'eau de mer, Pr Chelghoum a estimé que «ce n'est pas une bonne chose et une bonne solution, parce que l'équation à plusieurs paramètres». Pour lui, il faut «multiplier les stations d'épuration et utiliser ensuite les eaux usées dans l'industrie et l'agriculture, qui «sont plus grands consommateurs d'eau». «Comme ça, on va réduire la consommation de l'eau potable qui est très chère à produire», a-t-il dit.

M. B.

COVID-19 EN ALGÉRIE

LE TÉLÉTRAVAIL A LE VENT EN POUPE

L'adoption du télétravail en Algérie se développe de façon significative avec une hausse de 68 %, selon une enquête menée par le géant suédois des télécoms Ericsson, qui a conclu que la crise sanitaire du Covid-19 a donné un coup d'accélérateur aux services digitaux en Algérie.



Cette enquête, menée en Algérie sur un échantillon de 1 011 répondants âgés de 15 à 69 ans à travers le territoire national entre les mois de novembre et décembre derniers, a révélé qu'»il a été constaté une augmentation de 68 % du temps passé à travailler à distance», affirmant «un intérêt croissant des personnes sondées pour la mise à niveau de leur réseau afin de pouvoir continuer alternativement leur activités professionnelles et personnelles».

L'enquête portant sur l'impact de la pandémie de la Covid-19 dans pas moins de 31 pays dont l'Algérie et ses conséquences sur la future réalité urbaine, a également révélé que «durant la pandémie, les consommateurs ont migré massivement leurs habitudes et leurs besoins quotidiens vers les plateformes en ligne», précisant qu'il s'agit d'»une tendance qui s'inscrira dans la nouvelle normalité qui, selon les utilisateurs, façonnera leur vie quotidienne dans un délai de 1 à 2 ans».

Pour ceux qui travaillent ou étudient désormais plus de 5 jours par mois à domicile, l'enquête indique que «leur utilisation de la connectivité mobile comme complément est 2 fois plus élevée que le reste de la population connectée à internet», et que «les catégories des étudiants et de la population active ont accru leur temps de connectivité entre 1 à 2h et 1 à 6h par jour respectivement».

«De ce fait, tout le monde passe plus de temps en ligne. Les consommateurs de tous les groupes d'âge ont augmenté le temps total qu'ils passent en ligne d'environ 2h par jour, principalement sur les réseaux sociaux pour ne pas perdre contact avec l'environnement. Les jeunes ont tiré pleinement parti des plateformes d'apprentissage en ligne pour faciliter leur apprentissage à distance. Les aînés ont considérablement augmenté leurs achats en ligne pour maintenir la distanciation sociale avec les autres mais aussi utiliser les services de santé en ligne et de livraison de repas à domicile pour les aider dans leur vie professionnelle et familiale», a commenté Yacine Zerrouki, Directeur général d'Ericsson Algérie. Concernant la réalité de demain dans les villes, il a été constaté que «58% des consommateurs s'attendent à continuer à travailler à distance» et que «la socialisation ralentira pour laisser plus de place à la santé et au commerce électroniques», révèle l'enquête qui estime qu'il est aussi attendu qu'»un cinquième des opérations des commerces se dérouleront sur les plateformes numériques au moment où 2 sur 5 des personnes interrogées sont intéressés par de nouveaux services de RA/RV». «Pour ce qui est des principaux changements attendus dans la société d'ici 2025, quelques 50% pensent que la plupart des divertissements, de la culture et des rassemblements sociaux de toute taille se produiront sur les plateformes en ligne», a commenté, pour sa part, Ahmed Reda Berrah, Solution Architect auprès d'Ericsson, estimant que «près de 50% pensent que les robots dotés d'intelligence artificielle (IA) entraîneront la perte d'emplois alors que 47 % croient que la technologie aura résolu bon nombre des problèmes liés au changement climatique».

Nassim Mecheri

PÉNURIE D'EAU, COUPURE D'ÉLECTRICITÉ ET CRISE DU LOGEMENT

La colère gronde à Annaba

LA PÉNURIE de l'eau, les coupures fréquentes de l'électricité, et les retards dans les livraisons de logements ont provoqué une série de protestation à travers les différentes communes de la wilaya d'Annaba. Durant la nuit de mardi dernier, la ville d'El-Bouni, distante d'Annaba d'environ 7 kilomètres, a connu une protestation populaire contre les coupures persistantes de l'eau. Routes bloquées et attroupements citoyens au niveau des principaux quartiers où des barricades furent dressées par les émeutiers.

Pneus et troncs d'arbres ont été servis pour empêcher toute circulation.

Dans cette commune, la plus grande parmi les 12 communes de la wilaya d'Annaba, l'eau n'avait pas coulé des robinets depuis plusieurs semaines. Les citoyens en colère ont exigé des autorités, sous peine de passer à d'autres protestations plus sérieuses, la distribution de l'eau d'eau potable au moins 3 fois par semaine.

L'Algérienne des eaux (ADE) qui avait réagi à ces coupures d'eau avait précisé dans un communiqué que «la perturbation en matière d'alimentation en eau potable que connaissent quelques cités est liée notamment à l'intervention des services techniques au niveau du réseau de distribution, ainsi qu'à une panne survenue au niveau de la source d'approvisionnement». Mais, depuis la diffusion de ce communiqué qui remontait à plus d'une dizaine de jours, la situation ne s'était pas améliorée. Et ce n'est pas seulement la commune d'El-Bouni, comptant 16 localités, qui en souffre de la pénurie de l'eau, mais le tout Annaba. Et chaque foyer de la Coquette se débrouille à sa manière pour avoir juste un peu d'eau pour boire ou se laver. Une situation catastrophique ; et si cela devrait continuer, la population n'écarte pas la protestation massive à travers les rues et ruelles, a-t-on constaté auprès de plusieurs citoyens.

Et plusieurs quartiers chauds de la Coquette ne jurent que par cela. Pour le moment, il n y a que les promesses des pouvoirs publics que la distribution de l'eau va se rétablir. Dans le même sillage, plusieurs cités de la plaine ouest sont dans le noir à cause de chute de tension et délestage, occasionnant pour certains des dégâts électriques avec leurs appareils électroménagers.

Ainsi, plusieurs commerces, tels que les boulangeries, les supérettes, les marchands de glace et les cybercafés ont baissé rideau pour manque d'électricité ou des chutes de tension.

Sur un autre registre de mécontentement, des centaines de citoyens, demandeurs de logements toutes formules confondues sont montés au créneau pour dénoncer des retards dans les attributions de logements.

Ils ont organisé hier des rassemblements devant les sièges de la wilaya, l'OPGI ou devant les entreprises chargées de la construction de leurs logements. Ainsi, la colère gronde à Annaba.

Nabil Chaoui

BILAN OPÉRATIONNEL HEBDOMADAIRE DE L'ANP

Arrestation de sept éléments de soutien aux groupes terroristes

Sept éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés durant la dernière semaine dans des opérations distinctes menées à travers le territoire national par des détachements et des unités de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont saisi également des armes et des munitions à Mila, indique un bilan opérationnel de l'ANP publié hier.



«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et saisi, lors d'une opération de fouille et de recherche près de la commune de Grarem Gouga à Mila en 5ème Région militaire, un (01) fusil de fabrication artisanale, deux (02) pièces de canons d'un fusil de chasse, une (01) paire de jumelles et une quantité de munitions, tandis que les services de la Gendarmerie nationale ont appréhendé (07) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national», précise le bilan.

Selon la même source, «sept (07) narcotrafiquants ont été arrêtés au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires» par des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières qui ont saisi, aussi, durant cette période «sept (07) quintaux et (30) kilogrammes de kif traité que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc».

Le bilan fait état également de l'arrestation de (17) narcotrafiquants et la saisie de (26553) comprimés psychotropes par des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays.

Dans un autre contexte, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et Tindouf, «(196) individus et saisi (20) véhicules, (192) groupes électrogènes, (102) marteaux piqueurs, (06) détecteurs de métaux, des explosifs et outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que (15) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande», ajoute le bilan.

En outre, «(06) fusils de chasse, (1908) flacons de gaz lacrymogène, (112630) paquets de tabacs et (1440) unités de diverses boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Constantine, M'Sila, Batna, El Bayedh, Oran, Biskra et El Oued».

De même, «des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à (15077) litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Oran et Tindouf».

Par ailleurs, les Garde-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de «(317) individus, dont (37) émigrants de nationalité marocaine, à bord d'embarcations de construction artisanale à Aïn Témouchent, Oran, Tlemcen, Mostaganem, Chlef et El-Tarf, alors que (482) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Ouargla, El Bayadh, Saïda et Djanet».

Ces multiples opérations menées par des détachements et des unités de l'ANP dans le cadre de leurs nobles missions de défense et de sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces, «témoignent de l'engagement infaillible de nos Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays», souligne-t-on.

M. D.

TIZI OUZOU

Le crime et le délit toujours omniprésents

LE CRIME et le délit sont toujours omniprésents dans la société à Tizi-Ouzou. Ce terrible constat est, encore une fois, établi par un rapport circonstancié de la sûreté de la wilaya, et ce rien que durant la période du mois de juin de l'année en cours. Au volet portant police judiciaire et à son chapitre mentionnant les affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes, le rapport note que les services concernés ont traité 160 affaires et dans lesquelles il y a eu implication de 191 personnes.

Et parmi ces personnes concernées, 22 d'entre elles ont été présentées devant le Parquet. Celui-ci, après étude et examen, a ordonné la détention préventive à 05 personnes, la citation à comparaître pour 13 et laissé les 04 autres en liberté provisoire. Le rapport indique également que dans ce même cadre, les services de la police judiciaire ont instruit et transmis à l'instance de justice 169 dossiers de nature judiciaire. S'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens, les mêmes services ont traité au cours de cette période considérée 30 affaires dans lesquelles il y a eu implication de 44 personnes. Et 28 d'entre elles ont été présentées devant le Parquet.

Celui-ci, après étude et examen, a ordonné la détention préventive à 12 personnes, la citation à comparaître pour 08 autres et accordé la liberté provisoire pour les deux autres personnes. De même, les services de police ont instruit et transmis au Parquet 20 dossiers de nature judiciaire. Au volet relatif aux infractions à la législation sur les stupéfiants et substances psychotropes, donne lecture le rapport de la sûreté de wilaya, les mêmes services ont traité 62 affaires dans lesquelles il y a eu implication de 74 personnes. Et parmi celles-ci, 33 ont été présentées au Parquet dont 09 ont été placées en détention préventive.

Vingt-deux (22) personnes ont été citées à comparaitre et les 02 autres ont été mises sous contrôle judiciaire. Les mêmes services compétents de la police ont instruit et transmis à l'instance de justice 31 dossiers de nature judiciaire. En ce qui concerne le dossier portant atteinte aux bonnes mœurs, les services compétents de la police ont traité 08 affaires dans lesquelles il y a eu implication de 09 personnes dont 06 ont été présentées devant le Parquet. Celui-ci, après étude et examen, a ordonné la détention préventive à 05 personnes et la citation à comparaître pour la sixième. Sur ce même registre, les services concernés de la police ont instruit et transmis au Parquet 03 dossiers de nature judiciaire. Le rapport de la sûreté de wilaya relève également que dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, 403 Opérations Coup de Poing ont été initiées durant la période considérée, ciblant 368 différents points.

A l'issue de ces opérations, 3.339 personnes ont été contrôlées et 45 d'entre elles ont été présentées au Parquet pour divers délits; à savoir 07 pour port d'armes prohibés, 18 pour détention de stupéfiants et psychotropes, 03 personnes faisant objet de recherche, et les 23 autres pour d'autres délits. Au volet de la sécurité publique, le rapport note que les services concernés ont enregistré 39 accidents de la circulation routière, ayant causé des blessures à 51 personnes et hélas, 02 décès. Sur ce même volet, il est à relever 08 mises en fourrière ont été prononcées, 1945 contraventions dressées, le retrait de 305 permis de conduire et 590 interventions et contrôles effectués.

«En outre, explicite le rapport de la sûreté de wilaya, 10.575 usagers de la route ont été sensibilisés». Au volet portant police générale, et dans le cadre de la gestion et suivi des commerces réglementés, les services compétents de la police ont établi le bilan ci-après : 8.308 commerces contrôlés, 26 infractions globales enregistrées, 24 contraventions liées aux non-respects des mesures préventives contre la lutte du Covid-19, 05 propositions de fermeture administratives, 19 mises en demeure, 02 cas de poursuite judiciaire et 10 décisions de fermeture administrative émanant des services de la wilaya.

De notre bureau, Saïd Tissegouine



COUR D'ALGER

Le procès en appel de l'ancien wali de Tipasa reporté au 28 juillet

LA PREMIÈRE Chambre correctionnelle de la Cour d'Alger a reporté mercredi au 28 juillet le procès en appel de l'ancien wali de Tipasa, Mustapha Layadhi, poursuivi dans une affaire de corruption et condamné à une peine de 4 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million Da. Dans la même affaire, l'ancien directeur des Domaines de la wilaya de Tipasa, Ali Bouamrirane, a été condamné en première instance à deux (2) ans de prison ferme et à une amende d'un (1) million de dinars, avec gel de ses comptes financiers et bancaires. L'ancien conservateur foncier de la wilaya de Tipasa, Ismail Korichi, a été, quant à lui, acquitté des griefs retenus contre lui dans cette affaire, tandis que les propriétaires du groupe «Attia Electronics» (les frères Bachir, Hamid Lyes et Souhil) ayant bénéficié d'indus avantages, ont été condamnés à une peine de deux (2) ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un (1) million de dinars avec la confiscation de leur biens et contrats. Le Tribunal de Sidi M'hamed avait aussi prononcé la non éligibilité pour une durée de cinq (5) ans des accusés Layadhi et Bouamrirane, lesquels ont été condamnés à verser 100.000 Da à titre de dédommagement pour les pertes infligées au Trésor public. Les accusés ont été poursuivis pour octroi d'indus avantages en violation de la législation et de la réglementation en vigueur, dilapidation de biens publics, abus de fonction, trafic d'influence et bénéfice d'avantages indus lors de la passation de marchés en usant de l'influence d'agents dans différentes instances. Les frères Attia ont bénéficié, en complaisance avec l'ancien directeur des Domaines de Tipasa, de plusieurs avantages dont un contrat de concession de 33 ans d'un terrain d'une superficie de 10.000 mètres carrés dans la zone d'expansion touristique de Tipasa.

Le procès de Djabelkhir renvoyé au 20 septembre

LE PROCÈS en appel de l'islamologue Said Djabelkhir prévu hier à la 7e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, a été renvoyé au 20 septembre prochain suite à l'absence des plaignants. Le mis en cause a été rappelons-le condamné par le président du tribunal correctionnel pour s'être rendu coupable d'atteinte aux préceptes de l'islam, à trois 3 ans de prison ferme assortis d'une amende de 50000 dinars. La plainte avait été déposée par un enseignant universitaire spécialiste en sécurité électronique à l'université de Sidi Bel Abbes au niveau du parquet de la République du tribunal de Sidi M'Hamed qui a immédiatement déclenché une enquête judiciaire qui s'est soldée par une poursuite pénale contre le mis en cause.

R. Hannachi

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:16	12:34	16:26	19:51	21:37
CONSTANTINE	03:23	12:39	16:29	19:54	21:39
ALGER	03:40	12:53	16:43	20:07	21:51
OUARGLA	03:51	12:44	16:24	19:48	21:23
CHLEF	03:46	13:00	16:50	20:15	21:59
MOSTAGANEM	03:52	13:05	16:54	20:19	22:02
ORAN	03:56	13:08	16:57	20:21	22:04

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7037 — JEUDI 8 JUILLET 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	28°	22°
Oran	28°	19°
Constantine	37°	20°
Ouargla	45°	32°

ACHAT D'UN BILLET D'AVION VERS L'ALGÉRIE

MISSION IMPOSSIBLE ?

L'accès au territoire national algérien n'est soumis à aucune autorisation préalable dans le cadre de la réouverture partielle des frontières mais le plus dur pour la diaspora algérienne, c'est de réserver un billet d'avion à destination de l'Algérie. Une mission presque impossible au moment où l'ouverture de la vente des billets d'avion n'est pas communiquée préalablement par les compagnies aériennes.

L'ambassade d'Algérie à Paris a en effet affirmé que l'accès au territoire national n'est soumis à aucune autorisation préalable. La réservation et l'achat de billets relèveront uniquement des services commerciaux de la compagnie aérienne nationale Air Algérie.

Et c'est là que les choses se compliquent pour les milliers d'Algériens à la recherche d'une place dans un avion à destination de l'Algérie. Depuis l'ouverture partielle des frontières le 1er juin passé, où l'Algérie a autorisé des vols internationaux de et vers six destinations, dont la France qui se taille la part du lion avec six à sept vols hebdomadaires en aller-retour opérés par Air Algérie, Air France, Transavia, ASL Airlines et Vueling Airlines, les choses n'ont pas changé et le nombre de vols n'a pas été revu à la hausse malgré la grande demande. L'offre au départ de ce pays (la France), où réside la plus importante communauté algérienne à l'étranger, reste inférieure à la demande.

Et dès qu'un vol est mis en ligne, c'est la ruée. Les plus chanceux décrochent ce sésame mais la majorité n'a pas cette chance et s'interroge surtout sur la vente de ces billets et sur le fait que l'ouverture de la billetterie ne soit pas annoncée au préalable. «Ce n'est pas normale qu'on n'annonce pas l'ouverture de la vente des billets à l'avance. On ne peut quand même pas le deviner !», s'exclame une étudiante algérienne qui n'est pas venue en Algérie depuis deux ans.



Pour elle, c'est-là un manque de transparence. «Il n' y a pas de raison de ne pas l'annoncer ouvertement. Comment vais-je faire pour réserver mon billet d'avion ?», s'interroge-t-elle, affirmant avoir mobilisé plus de deux personnes pour surveiller les plates-formes de réservation de billets d'avion. Sur les réseaux sociaux, ils sont nombreux à faire part de leurs expériences, alors que le flou demeure autour de la gestion des vols. «Je vis un stress permanant. Je suis tout le temps scotchée à mon smartphone dans l'espoir de tomber sur le moment de la mise en ligne des billets et pouvoir réserver», écrit une Algérienne résidant en France. D'autres ressortissants algériens font carrément le déplacement à l'aéroport pour, notamment, se renseigner au niveau du guichet d'Air Algérie.

Alors que le silence est gardé par la compagnie aérienne nationale, Air France a, quant à elle, communiqué sur la question, faisant part de la vente, en un temps record, de billets d'avion. A un site spécialisé, la compagnie a indiqué que «comme les autres vols commerciaux vers cette destination, il est commercialisé sur airfrance.fr et airfrance.dz. Il a été mis en ligne hier à 11 h et les 468 places ont été réservées en 15 minutes». Chose qui s'explique par la forte demande qui ne peut être satisfaite par l'offre. Raison pour laquelle nombreux sont ceux qui demandent d'augmenter le nombre de vols vers l'Algérie, surtout que les frontières du pays sont restées fermées plus d'une année. Or, vu la situation sanitaire qui prévaut dans le pays, avec des contaminations au coronavirus qui sont reparties à la hausse depuis quelques jours et les nouveaux variants qui circulent, cette éventualité reste difficile à imaginer.

Ainsi, avec le communiqué de l'ambassade d'Algérie en France, qui se démarque de l'opération de vente des billets d'avion vers l'Algérie en affirmant que «désormais, la réservation et l'achat de billets ainsi que les frais de confinement relèveront uniquement des services commerciaux de la compagnie nationale Air Algérie ou des autres compagnies aériennes étrangères, lorsque des vols commerciaux à destination de notre pays sont programmés», ces compagnies aériennes sont tenues de communiquer sur cette opération et, surtout, d'annoncer au préalable la mise en ligne des billets d'avion.

Car cette gestion de la vente des billets d'avion soulève des interrogations quant à la transparence de l'opération.

Lilia Aït Akli

La chronique de Qahwet Lâarich

Par Nadji Azzouz

Maurice, Henri et Fernand, chouhada algérois



PLACE Maurice Audin, au cœur d'Alger-Centre. Entrée du Tunnel des Facultés. Sur un mur jouxtant la vieille enceinte universitaire, une plaque commémorative en faïence. Elle représente, avec image, texte en arabe et en français, Maurice Audin. Geste rare dans un pays où la mémoire de la reconnaissance et la culture de la gratitude à l'égard des martyrs et des moudjahidine d'origine européenne sont souvent une vue de l'esprit. Tardive, mais louable initiative, car, soyons indulgents, il n'est jamais trop tard pour perpétuer le souvenir. Notamment celui de Maurice, d'Henri, de Fernand et de bien d'autres combattants non musulmans de la Libération.

Justement, Maurice Audin. De son temps, une équation subversive et lancinante pour le pouvoir colonial. Professeur de mathématiques, membre du PCA, il est torturé et assassiné à Alger. Membre de la cellule Langevin des Etudiants Communistes, il fréquentait l'AEMAN, devenue en 1955, l'UGEMA, l'Union des étudiants musulmans algériens. Il organise, entre autres actes héroïques, l'exfiltration à l'étranger de Larbi Bouhali, premier secrétaire du Parti communiste algérien, en septembre 1956. Henri Alleg, auteur du fameux «La Question» sur la torture durant la Bataille d'Alger, est le dernier à l'avoir vu vivant. Torturé à mort par les parachutistes du général Massu, il est tué le 21 juin 1957.

En 1960, le peintre algérien Khadda lui dédie une toile intitulée sobrement «Hommage à Maurice Audin», conservée depuis 1991 au Musée des beaux-arts d'Alger. La 38e promotion de l'ENA d'Alger, de juin 2005, porte également le nom du chahid.

La disparition de l'auteur de la thèse de doctorat «L'Equation linéaire dans un espace vectoriel», soutenue post mortem et in absentia, est toujours une équation insoluble pour la France postcoloniale. En juin 2007, sa veuve Josette écrit au président Nicolas Sarkozy pour lui demander de faire la lumière sur la disparition de son mari. Sa requête est restée lettre morte. Le premier janvier 2009, sa fille Michelle refuse le grade de chevalier de la Légion d'honneur. Malgré la reconnaissance par le président Emanuel Macron de la responsabilité de l'armée française dans l'assassinat de son père, elle veut toujours résoudre l'équation à plusieurs inconnues que constitue sa disparition.

Maurice Audin a par ailleurs un frère d'armes et de conviction patriotique, un autre Maurice, Laban de son nom, originaire de Biskra. Celui-là est mort, les armes à la main, dans le maquis, du côté de Khémis Miliana, en compagnie d'un autre moudjahid algérois, l'aspirant Henri Maillot, le 5 juin 1956. En compagnie de six autres moudjahidine, les deux vaillants «Combattants de la liberté» sont surpris par les miliciens du félon bachagha Boualem, appuyés par des soldats français. Le lendemain, le journal colonial L'Echo d'Alger écrivit : «l'aspirant félon maillot et Laban sont abattus près d'Orléansville. Deux traitres accompagnaient les assassins de quatre Français».

Juste avant sa désertion, à l'aide d'un camion chargé de 132 mitraillettes, 140 pistolets, 57 fusils d'assaut et un lot de grenades, l'aspirant Maillot qualifiait l'insurrection du Premier novembre 1954 de «lutte d'opprimés sans distinction d'origine contre les oppresseurs et leurs valets, sans distinction de races». Ce fils de Clos-Salembier (El Madania) avait été condamné à mort le 22 mai 1956.

Maurice Audin, Henri Maillot, martyrs d'Alger, mais aussi Fernand Iveton, autre fils du Clos-Salembier. Iveton, voisin et ami d'enfance d'Henri Maillot. Frère en sacrifice patriotique d'Ahmed Zabana, et unique algérien d'origine européenne à avoir été guillotiné. Il le fut parmi les 198 prisonniers politiques condamnés à mort, et dont le cynique François Mitterrand avait alors refusé la grâce. La tête de ce poseur de bombe conçue pour exploser sans faire de victimes, fut tranchée le 11 février 1957, après des séances de torture au Commissariat central d'Alger.

Ce sinistre 11 février 1957, Fernand Iveton est réveillé à l'aube et conduit à la guillotine. Son bourreau est un autre Maurice, mais de funeste mémoire çuilà, le guillotineur Meyssonnier. Pour vaincre sa peur, il hurle dans les couloirs : Tahia El Djazaïr ! : Vive l'Algérie ! Et toute la prison de clamer avec lui : Tahia El Djazaïr !

Sa tête tombe à cinq heures dix. Il a trente ans à peine. Il est enterré à côté de sa mère au cimetière de Bologhine. Une rue porte son nom à El Madania.

A en croire l'ancien ministre socialiste des Affaires étrangères, Roland Dumas, cité dans «De nos frères blessés» (Ed. Actes Sud), portrait profondément émouvant de Fernand Iveton par Joseph Andras, c'est notamment le tenace remord d'avoir approuvé son exécution qui a conduit le président Mitterrand à abolir la peine capitale en France, en 1981. Chaque fois que le nom d'Iveton était prononcé, affirme l'historien Benjamin Stora, l'ex-président français était pris «d'un malaise terrible, qui se transformait en éructation».